Communay vous informe

Juillet 2017 — 37

Chères Communaysardes, chers Communaysards

L'été est une période favorable aux changements de postes dans la fonction publique. Les services de la Commune seront impactés cette année par ces mouvements de personnel. Ainsi, une nouvelle Directrice générale des services arrivera dès le 1er septembre. Elle se présentera lors d'un prochain bulletin.
L'accueil sera également concerné. Corinne Triaes a souhaité poursuivre sa carrière dans le Sud de la France. Son sourire, son attention et ses fous rires ont accueilli les Communaysards pendant 11 ans. Tous nos vœux de réussite l'accompagnent dans sa nouvelle vie.

Vous êtes nombreux à nous interpeller, à venir en mairie pour nous signaler qu'il faudrait venir tondre dans vos lotissements, couper l'herbe folle de votre rue. Vous avez raison, il faut que notre village soit entretenu. Nous vous devons aussi une information sur le fonctionnement des services de la Commune. Ainsi, depuis quelques semaines, 2 agents sont en arrêt-maladie au sein du service technique. Outre l'entretien des espaces verts, ce service a en charge les multiples petites réparations des bâtiments publics ainsi que la manutention liée au prêt du matériel aux particuliers et aux associations. Les manifestations et événements sont nombreux au printemps. Les agents assurent la livraison des tables et bancs aux Communaysards. Les trois personnes en poste, Marien, Smaïn et Jérôme font un travail formidable pour pallier au mieux aux urgences, avec Christian Gamet, adjoint à la Voirie. Je tiens à les remercier tous pour leur investissement. Pour ces raisons, nous vous demandons un peu de patience. L'entretien sera fait, certainement plus étalé dans le temps, mais fait.

Nous poursuivons la rénovation énergétique de l'éclairage public des voiries. Vous trouverez dans ce bulletin un point complet sur l'avancée des travaux.

Je pense que chacun appréciera les reportages photos consacrés à quelques-uns des événements de fin d'année. Ce n'est pas exhaustif, les manifestations ont été nombreuses et toutes de grande qualité.

Les agents municipaux et les élus se joignent à moi pour vous souhaiter à tous de bonnes vacances. Que vous partiez ou non, l'important est d'être entouré de ses proches...

Bonne lecture.

Jean Philippe Ch...

DOSSIER

>>Éclairage public NOUVEAUX TRAVAUX

Effectifs :
du changement à la Mairie

Incivilité :
Vitesse sur les routes

Environnement :
Culture Eco-responsable

Événements :
RETOUR EN IMAGES

Mairie de Communay
Rue du Sillon - 69360 Communay
Tél. : 04 72 49 80 60
www.communay.fr

Corinne TRIAES

DÉPART DE CORINNE TRIAES

Qui ne connaît pas "Corinne de l'accueil", ainsi qu'elle se présente elle-même ? Cette jeune femme de 43 ans, mère de deux grands enfants, travaille à la mairie de Communay depuis 11 ans. Aujourd'hui, c'est vers le Sud qu'elle a décidé de partir pour un nouvel engagement professionnel. Très attachée aux Communaysards, elle nous livre quelques mots...

Corinne, pourquoi ce départ ?

J'ai toujours voulu travailler dans le Sud, je me sens attirée par la Région méridionale, c'est pour moi un rêve qui se concrétise.
Ce nouveau poste est aussi une formidable opportunité professionnelle d'évolution et de diversification de mes missions d'agent d'accueil.

Quel est votre sentiment sur cette période de vie passée aux côtés des Communaysards ?

Je me suis vraiment sentie chez moi toutes ces années. J'ai tissé des liens forts avec de nombreux habitants. Je souhaite dire un grand merci à l'ensemble des Communaysards pour cet accueil chaleureux qu'ils m'ont réservé toutes ces années.

Ses collègues et les élus la regrettent déjà. Chacun lui souhaitent pleine réussite dans sa nouvelle vie, gageant qu'elle séduira tout autant sa commune d'accueil par son sourire et sa grande vitalité.

MERCI MARTINE !

Martine Maisonneuve bénévole à la médiathèque depuis toujours, à l'initiative de la création de la bibliothèque de Communay, déménage pour se rapprocher de sa famille.
Institutrice de métier, elle a su promouvoir la lecture auprès des enfants et a fait vivre le rayon jeunesse avec passion !
Nous lui souhaitons un repos bien mérité et la remercions chaleureusement pour son investissement durant toutes ces années, ainsi que toutes les bénévoles dont l'engagement est sans faille.
Bon vent et bonne lecture Martine...

Caroline et Blandine, Médiathèque

Martine Maisonneuve entourée de Monsieur le Maire, l'équipe de bénévoles, Caroline et Blandine, lors du pot de départ.

ARRIVÉE DE JÉRÔME TENET AUX SERVICES TECHNIQUES

A la suite du départ d'un employé du service technique qui a obtenu une mutation plus proche de son domicile, la Commune a recruté Jérôme Tenet. Arrivé début juin, il répond à nos questions :

Jérôme TENET

Jérôme, quel est votre parcours ?

Après un CAP puis un diplôme « Jardins et Espaces verts » équivalent à un BAC Pro, j'ai étudié en BTS « Aménagements paysagers » à la Maison familiale rurale située à Eyzin-Pinet. Durant mes études, j'ai pu travailler au sein de plusieurs sociétés dont Jardin Sublime à Communay qui m'a ensuite gardé en poste. Puis, j'ai enchaîné plusieurs contrats jusqu'à être embauché pour un an à la mairie de Communay.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

Aussi loin que je me souvienne, j'ai toujours voulu travailler au contact de la nature. L'aménagement paysager me convient bien car j'aime tout particulièrement l'aspect créatif de ce métier.

Comment se passe votre prise de poste ?

Très bien. J'appréhende facilement tout ce qui touche à la gestion des espaces verts. Pour le moment je n'ai pas eu le temps de prendre du recul sur mon arrivée car nous sommes peu nombreux actuellement et je fais de mon mieux pour gérer les urgences au jour le jour avec mes collègues et Monsieur Gamet.

Notons que ce jeune homme de 25 ans est également passionné de tir-à-l 'arc, auquel il s'adonne au sein du Club de Communay.

SURCHARGE DE TRAVAIL, VOL DE MATÉRIELS, LES EMPLOYÉS FONT FACE...

Depuis quelques mois, la Commune doit fonctionner avec deux personnes en moins aux services techniques. Jusqu'au retour des agents absents, ils ne sont plus que trois pour assurer les petites réparations, les installations de matériels, la gestion des espaces verts... Christian GAMET, adjoint en charge de la Voirie et des Bâtiments, s'occupe bénévolement de petits travaux afin d'alléger la charge qui pèse en ce moment sur l'équipe. Rappelons que cette difficulté intervient juste à la suite du vol du matériel et des véhicules en avril dernier... La municipalité, consciente que cela génère des retards, en appelle à la patience de chacun et assure que tout est entrepris pour en limiter l'impact auprès des Communaysards.

HALTE PAISIBLE

Le groupe de la Halte Paisible

Depuis la mise en place, en partenariat avec l'AISPA de Marennes, de notre *Halte paisible, 16 personnes* sont inscrites. A chaque session du jeudi, environ 8 Communaysards sont accueillis. Ce petit groupe a pu renouer avec la vie en société, voire même avec des amies ou des connaissances perdues de vue depuis de longues années. Plusieurs activités ont été proposées par Maria, employée de l'association, et par les bénévoles, en fonction des envies de chacun : projections, lectures, jeux, musique…

Parallèlement, de nombreux « aidants familiaux » ont profité d'un court répit durant ces après-midi.

Maria, qui se chargeait également de l'accompagnement sur place de certains participants, va prendre une retraite bien méritée. Nous la remercions pour sa gentillesse, sa disponibilité et son savoir-faire. Il n'y aura pas d'après-midi d'accueil en juillet. Une nouvelle intervenante sera présentée au groupe à compter du 3 août prochain.

Si vous souhaitez aussi profiter de la *Halte paisible,* n'hésitez pas à vous signaler en contactant la Mairie au 04 72 49 80 60. Une personne du CCAS vous recontactera pour formaliser avec vous ce temps d'accueil.

Eliane FERRER,
Adjointe en charge de la Famille et du Social

L'APRÈS-MIDI CONVIVIALE DU CCAS

Durant les mois d'été, beaucoup de nos aînés se retrouvent seuls. Les enfants et petits-enfants, les voisins, sont partis…

Pour rompre avec la solitude, le CCAS propose **une après-midi conviviale, de 14h à 17h, le samedi 21 août 2017 à l'Îlot de la Forge.** De nombreuses distractions seront proposées. Les cuisinières qui le désirent peuvent confectionner un gâteau.

Toutes les personnes qui souhaitent participer à cette après-midi sont invitées à s'inscrire en marie au 04 72 49 80 60 avant le 28 juillet. Si vous n'êtes pas véhiculés pour nous rejoindre, signalez-le au moment de votre réservation.

A bientôt, nous serons heureux de vous accueillir !!!

Eliane FERRER, Adjointe en charge de la Famille et du Social

RENDEZ-VOUS
SAMEDI 21 AOÛT
À L'ÎLOT DE LA FORGE
DE 14H À 17H !

VITESSE RUE DE LA GUICHARDE

Lors des réunions de quartier, les riverains ont fait remonter aux élus le problème récurrent de l'incivilité de conducteurs et de la dangerosité de certaines voies, dont la rue de la Guicharde. Les élus ont interpellé le service Voirie de la Communauté de Communes afin de poser un panneau indicateur de vitesse (PIV) mobile à cet endroit. Retour sur les résultats…

Entre le 4 mai et le 9 juin, un PIV a contrôlé la vitesse de passage sur la rue de la Guicharde, en direction du Stade. Au total, cela a représenté 14336 passages analysés sur la période, soit une moyenne de 387 véhicules par jour.

Le constat n'est pas très bon puisque seuls 75 % des conducteurs respectent la limitation de vitesse de 50 km/h. En effet, 3411 autres conducteurs ont traversé la rue entre 51 et 76 km/h et 86 personnes ont été enregistré par le PIV entre 76 et 99 km/h ! Notons que la plupart des infractions à la vitesse interviennent aux heures de déplacement de bureau (matin et soir), ainsi qu'entre 5 et 7 heures du matin.

L'objectif de l'installation du PIV est de faire prendre conscience de leur vitesse aux automobilistes. Cette pédagogie positive a déjà fait ses preuves.

Actuellement le PIV est installé route de Marennes, devant le Stade. Prochainement, il le sera rue de la Garde et rue des Bonnières.

Christian GAMET,
Adjoint en charge de la Voirie

MOT DE L'OPPOSITION

Bilan de mi-mandat….. Nous tenons aussi nos promesses

Voilà trois ans que nous défendons vos intérêts comme promis malgré une équipe majoritaire qui ironise et nous dédaigne. Nous avons proposé nos idées pour la salle des fêtes, soutenu la M5E alors que le Maire la condamnait, prévenu de l'inutilité d'une rue, souligné les concertations en faux-semblant car tout était déjà décidé. Nous continuerons à nous opposer à la mort du commerce au village et souligner notre accord sur de vrais projets d'intérêt général. Nous vous souhaitons un agréable été.

LAURENT VERDONE, MARTINE JAMES, GILLES GARNAUDIER, MARIE CHRISTINE FANET, BERTRAND MERLET, CHRISTINE DIARD

Environnement

UN INSECTE INOFFENSIF POUR PROTÉGER LES CULTURES DE MAÏS

Chaque année, les plants de maïs sont attaqués par la pyrale, un papillon qui ravage les cultures. Si, les méthodes chimiques sont souvent utilisées, ce n'est pas systématiquement le cas à Communay où plusieurs agriculteurs ont choisi de mettre en place une alternative écologique.

Le maïs vient d'être semé et commence à pousser dans les champs. Mais, pour que la récolte à l'automne soit de bonne qualité et d'un rendement suffisant, il va falloir combattre son ennemi, la pyrale. Il s'agit d'un papillon ravageur du maïs qui peut détruire jusqu'à 30 % d'une récolte. Le traitement chimique à base d'insecticide est couramment utilisé, mais il existe un traitement alternatif totalement biologique, grâce à un insecte, le trichogramme. Plusieurs agriculteurs de Communay ont déjà opté pour cette méthode respectueuse de l'environnement.

Parmi eux, Gilbert Barnachon, agriculteur adepte de l'agro-écologie, qui cultive des céréales sur 85 hectares. Il explique : « Nous sommes dans une zone géographique où il y a beaucoup de pyrales. Ce papillon perce les tiges, mange les feuilles et les graines, et favorise aussi le développement de mycotoxines. Il faut gérer ce parasite tous les ans».

Il teste le procédé pour la première fois. Les trichogrammes sont les œufs d'une petite guêpe minuscule et inoffensive, et prédateurs de la pyrale. Ses œufs sont apposés sur une petite plaque cartonnée biodégradable. Les femelles iront pondre dans les œufs de pyrale. Leurs larves tueront ainsi leurs hôtes. L'agriculteur précise : « Je ne suis pas le seul à utiliser ce traitement sur le territoire. Pour ma part, j'inscris cette démarche dans une approche globale d'agro-écologie, car je pratique également l'agriculture de conservation, qui consiste à rendre le sol plus vivant en ne labourant plus et en allongeant les cycles de rotation de cultures. »

Ainsi, même si le procédé par trichogramme est plus coûteux que le traitement phytosanitaire, et plus contraignant en temps de pose, le maïs obtenu est un produit plus sain, dépourvu d'insecticide, pour un rendement identique...

La pose d'une plaque de trichogrammes sur le plan de maïs permet de traiter 330 m², soit 30 plaques à l'hectare. Les œufs déposés sur la plaque donneront naissance à des minuscules guêpes, qui pondront dans les œufs de pyrale, et leurs larves les tueront.

QU'EST-CE QUE LA PYRALE DU MAÏS ?

La Pyrale du maïs est un insecte ravageur et foreur. C'est un papillon de mœurs nocturnes, dont la femelle pond ses œufs en mai-juin à l'aisselle des feuilles de maïs. Les chenilles éclosent dans les quinze jours suivants et creusent des galeries dans la moelle de la tige de maïs après avoir dévoré au passage le parenchyme des feuilles. Les dégâts causés sur la plante sont considérables.

QU'EST-CE QU'UN TRICHOGRAMME ?

Trichogramma brassicae est un insecte hyménoptère parasitoïde, capable de tuer dans l'œuf la future chenille de pyrale. Les trichogrammes sont de la même famille que les abeilles ou les guêpes. Ils sont complètement inoffensifs et mesurent environ ½ mm, on parle souvent de micro-guêpes. Ils agissent en agent de lutte biologique. Les femelles pondent dans les œufs de pyrale, et les larves se développent à l'intérieur et tuent leurs hôtes.

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer.
Une procédure simplifiée en ligne a été mise en place sur le site :
http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :
assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
Téléphone : 01 49 55 82 22

Ci-contre, la rue du Verger sur laquelle le tout nouvel éclairage public a récemment été installé.

DOSSIER

Un nouvel éclairage public en faveur du développement durable

La municipalité, consciente que l'avenir passe par l'économie d'énergie de masse, a confié au SIGERLy, syndicat de gestion des énergies en région lyonnaise, la gestion quotidienne de son éclairage public. Retour sur les derniers travaux réalisés sur la commune.

Les chantiers récents

Plusieurs chantiers ont été réalisés dernièrement. Ils concernent le changement des mâts et lanternes de l'allée des Tilleuls, de l'allée des Epis d'or et de la rue des Savouges, ainsi que de la rue du Verger. Une partie de la rue centrale (à l'angle de la rue du Proveras) a, quant à elle, été équipée de quatre lanternes en façade.

Les ampoules à vapeur de mercure, énergivores et polluantes, couramment utilisées auparavant, ne sont plus disponibles sur le marché depuis avril 2015. En projetant la lumière de façon multidirectionnelle, ces luminaires de type "boule" engendraient d'autre part une pollution lumineuse. Désormais obsolètes, elles sont remplacées par de nouveaux luminaires utilisant la technologie LED.
Acronyme anglais de « Light Emitting Diode », qui se traduit en français par le sigle DEL, pour « Diode Électroluminescente », la LED est en progression technologique constante ces dernières années. Elle émet un flux lumineux plus précis et plus agréable que les lampes traditionnelles, et permet une variation fine et instantanée de l'intensité lumineuse, tout en consommant moins d'énergie.

Ainsi, la puissance des luminaires installés dans les rues de Communay mentionnées plus haut est-elle passée de 125 watts à 70 et 35 watts, générant en moyenne 50 % de réduction de la consommation énergétique.

RÉDUCTION DE 50 % DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Des armoires intelligentes

Dix armoires d'éclairage public ont d'autre part fait l'objet d'une mise en conformité, selon la norme NF C 15-100 fixant les caractéristiques des installations électriques et leurs règles de mise en œuvre. Les principaux travaux ont porté sur le changement de disjoncteurs, de câbles défectueux ainsi que le remplacement des armoires vandalisées.
Sur ces armoires ont également été installées des horloges astronomiques. Celles-ci permettent d'optimiser la programmation de l'allumage et de l'extinction de l'éclairage, pour un quota ne devant pas dépasser 4200 heures d'éclairage par an. Connectées à un système radio, les armoires gèrent l'allumage et l'extinction de la lumière, au gré des saisons.

Les projets à venir

D'autres chantiers sont programmés sur Communay dans les prochains mois. Ils concernent notamment l'enfouissement coordonné des réseaux électriques, de télécommunication et d'éclairage de la rue des Brosses, au mois de septembre 2017.

Dans le cadre des fêtes de fin année, le SIGERLy interviendra également pour le compte de la commune sur la mise en lumière de la Mairie.

Un des nouveaux luminaires utilisant la technologie LED.

PORTRAIT

Thomas Mouyon, référent Eclairage public pour Communay

Thomas Mouyon, référent de secteur travaille sur la dissimulation coordonnée de réseaux et éclairage public au SIGERLy. Il accompagne la municipalité de Communay dans la réalisation de ses projets.
Une mission qu'il envisage comme « un véritable travail de réflexion et de concertation avec la commune, permettant de réaliser de substantielles économies d'énergie. »

UNE COMMUNE, UN RÉFÉRENT !

Du diagnostic au choix du projet, le SIGERLy accompagne les communes dans la pré-sélection des luminaires, en comparant pour chaque installation les matériels les mieux adaptés aux usages et à la configuration des lieux.
Pour en savoir plus sur les activités du SIGERLy : www.sigerly.fr

RETOUR EN IMAGES

LA FÊTE DE LA MUSIQUE DE L'ETINCELLE

La fête organisée le 17 juin a rassemblé de nombreux Communaysards

LES CLASSES EN 7

Les bébés

Les 10 ans en vélo

Photo de famille en 7

Les Classes en 7 se sont retrouvées le 18 juin dernier pour une journée festive. Vous étiez nombreux au rendez-vous : une véritable réussite !

L'animation pendant le défilé

LES TEMPS FORTS DU PÔLE CULTURE

Groupe GRS, 7 - 10 ans

Artus, activité Magie

Solène et sa sculpture, ateliers Arts plastiques

Baptiste sur "rouleau américain", activité Cirque

Chant Signe lors de la fête de la musique organisée par l'Etincelle

Les ateliers Hip-Hop et Break Dance affichent régulièrement complets.
Ci-dessous le groupe Hip-Hop des plus de 12 ans.

Théâtre, groupe Ados. Kelian au premier rang

Pour la saison 2016/17, le pôle Culture a enregistré 295 inscrits aux 13 activités proposées par la municipalité.
Tous les âges sont représentés de 3 à 72 ans.
Un grand BRAVO et merci à tous !
RENDEZ-VOUS À LA RENTRÉE PROCHAINE...

Plus de 50 inscrits aux ateliers Théâtre ! Un nouveau groupe sera ouvert à la rentrée afin de pouvoir accepter toutes les inscriptions. Ci-dessous, groupe des 10-11 ans.

La fête du Village 2017

(LES JEUX)

Classement : 1 - Les Basketteurs et Basketteuses, 2 - les CMJ, 3 - les Corsaires

LA FÊTE EN CHIFFRES :

34 équipes de joueurs,
soit 204 participants
650 convives à la soirée Fideuà
+ de 1000 spectateurs au Feu d'artifice,
avec une invitée surprise : la pluie qui aura obligé l'artificier à avancer le spectacle.
Merci à nos + de 50 bénévoles, élus et à nos 61 partenaires (flyer joint) **qui ont rendu l'événement possible.**

Agathe a pris le temps de saluer ses fans

Anna à l'accordéon

(LA SOIRÉE)

L'orage, de la partie également, n'aura pas terni l'engouement des participants

Rendez-vous le 30 Juin 2018 !

Infos pratiques

PEUR DE PARTIR ?

Si vous vous absentez pendant les mois de juillet ou août, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la **Police municipale de Communay au 04 72 49 80 60,** ou la Gendarmerie de Saint-Symphorien d'Ozon : 04 78 02 71 20. Ce service est proposé toute l'année.

Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur le site internet de la mairie, rubrique Démarches / Sécurité : www.communay.fr

HORAIRES DES SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE > du 31 juillet au 18 août, la mairie ne sera ouverte au public que le matin, de 8h30 à 12h. Reprise des horaires habituels à partir du 21 août.

MÉDIATHÈQUE > Pendant l'été, la Médiathèque sera fermée du 29 juillet au 16 août 2017. Réouverture au public : vendredi 18 août de 15h à 18h.

RYTHMES SCOLAIRES EN QUESTION

Si une école le souhaite, elle pourrait revenir à la semaine de quatre jours. Le décret permettant cette dérogation relative aux rythmes scolaires est paru au Journal officiel. Ce texte constitue pour les écoliers le troisième changement de rythme en 9 ans.

Cette mesure, qui sera consolidée pour la rentrée 2018, pourrait donc être appliquée dès la rentrée 2017 ? Pas si simple.

Votre enfant aura école le mercredi matin à la rentrée. Explications.

En réalité peu de Communes choisissent de revenir à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017. La mesure est encore floue alors que les familles ont besoin de certitudes pour s'organiser. Les délais de mise en œuvre sont trop courts. Autre difficulté : réorganiser totalement l'accueil périscolaire et notamment renforcer à la hâte le centre de loisirs le mercredi matin, en redéployant du personnel. Pour ces raisons, la municipalité gardera le même fonctionnement en 2017-2018.

Marie-Laure PHILIPPE,
Adjointe en charge des écoles

LES RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE

FORUM > Dès à présent, réservez votre samedi 9 septembre, de 9h à 13h pour le forum des associations et des activités culturelles.

INAUGURATION DES JARDINS FAMILIAUX >

le samedi 9 septembre à 17h, aura lieu l'inauguration des Jardins familiaux, derrière le stade de la Plaine. La Commune recevra, à cette occasion, Gilbert-Luc DEVINAZ, Sénateur du Rhône.

La POSTE : mesures estivales

Attention, du 24 juillet au 15 août votre bureau de Poste sera fermé.
Il rouvrira ses portes le 16 août aux horaires habituels :
de 9h00 à 12h00, du mardi au samedi.

AGENDA

JUILLET	
10-28	Stages enfants - Gymnastique Vitality
11	Commissaire-enquêteur PLU - Mairie
11	Stage pilate - Gymnastique Vitality
13	Stage zumba - Gymnastique Vitality
14	Challenge Mireille - Pétanque des Mines
17	Randonnée - Gymnastique Vitality
18	Stage pilate - Gymnastique Vitality
20	Stage zumba - Gymnastique Vitality
24	Randonnée - Gymnastique Vitality
25	Stage pilate - Gymnastique Vitality
27	Stage zumba - Gymnastique Vitality
AOÛT	
21	Aprés-midi du CCAS - Mairie
SEPTEMBRE	
4	Rentrée scolaire
9	FORUM - Associations / Municipalité
9	Inauguration Jardins familiaux, Municipalité
15	Cinéma - L'Etincelle
16	Journée du Patrimoine - Mairie & L'Etincelle
17	Portes ouvertes - Jardins de Lucie
22	AG - L'Etincelle
24	Randonnée ludique - Ozon Rando, CCPO
30	Spectacle de danse - L'Etincelle

INFO AGENDA

Retrouvez les lieux, les horaires et toutes les informations utiles des évènements, dans la rubrique *Agenda* du site internet de la Mairie : *www.communay.fr*

La municipalité vous souhaite d'agréables congés d'été...

Directeur de la publication : Jean-Philippe CHONÉ - **Responsable de la publication :** Sylvie ALBANI - **Conception, rédaction, réalisation :** Muriel DANIELE
Crédits photos : Lionel FRANÇOIS, Amandine GREVON, services municipaux - **Impression :** Atelier Michaud - **Tirage :** 2000 ex. - **Dépôt légal à parution**